

COMITÉ NATIONAL KITE

Rapport d'activité 2019

1) Évolution des licences

Annuelles :

2018 = 963 femmes et 4 243 hommes = 5 206

2019 = 755 femmes et 3 689 hommes = 4 444

Titres de participation :

2018 = 1 021 femmes et 1 992 hommes = 3 013

2019 = 760 femmes et 2 434 hommes = 3 194

Pour 133 clubs et clubs-écoles, et 89 écoles pros en 2019.

2) Faits marquants

Changement de présidence pour le CNK lors des assises. Olivier Mouragues laisse la place à Bénédicte Lavaut.

L'organisation du CNK porte bien évidemment sur des échanges mails par liste de diffusion mais aussi sur des points hebdomadaires en présence de Marilyn et de la DTNkite.

Le CNK se réunit toutes les trois semaines en réunion téléphonique à travers une nouvelle dynamique de construction collaborative.

3) Rapport de la commission Compétition

L'AFCK continue à être active dans ce domaine. Le snowkite est à compétitions constantes, les aléas météo n'ont juste pas permis de faire la première manche Free Race. Nous avons accueilli le championnat du monde IFKO à l'Alpe d'Huez.

Côté kitesurf, deux circuits entre le Kite Boarder Cross et un nouveau format Freestyle Strapless, discipline en vogue. La fréquentation de ces compétitions a été satisfaisante au regard du contexte... Cependant, l'obligation encore en vigueur d'une licence annuelle sans passerelle entre les fédérations constitue un frein à l'inscription. Plusieurs pistes sont en réflexion pour dépasser ce frein à l'inscription en 2020, en proposant plusieurs formats qui présenteront la durée annuelle comme économiquement pertinente.

Malheureusement la Coupe de France de Surfkite, malgré le report, n'a pu être courue faute de conditions acceptables.

La kite mountainboard n'a pas eu non plus son championnat, le club organisateur s'étant désisté.

Pour 2020, le CNK a la volonté de développer de nouveaux formats type ENDURO / très longue distance comme par exemple la Ouf'Kite à Hourtin. Des conviviales mettant en avant la particularité d'un site et permettant aux riders d'être dans des configurations de navigation nouvelle (traversée de lac, de baie...).

4) Rapport de la commission Formation

Formations régionales et nationales

Excellent résultat des formations de niveau monitorat avec 16 participants, soit un renouveau particulièrement positif pour le développement du tissu professionnel :

- sept stagiaires pour la formation en snowkite au Lautaret ;
- neuf stagiaires pour la formation en kitesurf à Dunkerque.

Un examen final de MFSK a été programmé en novembre, quatre candidats validés.

En revanche les actions de formation en région baissent :

- une formation Initiateur Power kite portée par la ligue PiDF ;
- une autre par la ligue Occitanie ;
- une formation Leader club eau par la ligue Pays de Loire.

Les ligues qui organisent des formations sont soutenues par la commission Formation afin de permettre l'organisation des sessions malgré le faible volume de candidats. Ces aides sont reconduites depuis plusieurs années dès lors que la ligue inscrit sa formation au calendrier national et s'engage à respecter le cahier des charges des formations.

- Leader club : 80 €
- Coach kite : 30 €
- Initiateur power kite : 40 €
- Unité complémentaire sécurité nautique : 60 €

Pour les formations de niveau national, l'aide va directement compenser le budget afin de réduire le coût pour les stagiaires.

L'opération Kiter mieux

Lancée en 2018, l'aide aux projets « Kiter mieux » a pris plus d'ampleur cette année avec six structures demandeuses pour huit projets menés.

Ce projet a le double objectif de rapprocher les clubs et les écoles professionnelles du réseau EFK et d'assurer la continuité de la formation des pratiquants vers une pratique autonome et sécuritaire.

Les actions éligibles couvrent un champ assez large.

- ✓ Pratiquer en sécurité
- ✓ Pratiquer par vent soutenu en pleine eau
- ✓ Aborder les premiers sauts
- ✓ Découvrir la longue distance et le downwind
- ✓ Découvrir la pratique compétitive
- ✓ Valider les items maîtrisés du Kite'PASS

5) Rapport de la commission Écoles de kite

Le réseau des écoles et clubs-écoles reste constant en nombre de structures.

Chaque année le CTL suspend des écoles alors que d'autres se créent en Métropole ou dans les Dom Tom. Pour la première fois en 2019 un quota minimum de licences ou produits d'assurance à délivrer pour chaque structure.

Le CNK a renforcé la communication sur les écoles et projette de faire un RASMO, écoles et clubs en 2020.

- Création d'un visuel de [promotion du réseau EFK](#)
- Création d'un [visuel de présentation des produits licences](#) pour les écoles

6) Rapport de la commission Jeunes

Appel à projets des jeunes et des ailes : le CNK contribue à hauteur de 2 000 € ; ce dispositif est porté par la commission nationale scolaire et jeunes. Il collabore à la mise en place de ce dispositif.

En 2019, dix actions ont été soutenues par six clubs et deux ligues (181 jeunes touchés pour 157 journées).

7) Rapport de la commission Sites de kite

Suivi et recherche de solutions sur plusieurs des sites de kite dont celui de Saint-Cyr qui nécessite toujours un accompagnement juridique.

Réassort en signalétique « Zone de kite ».

8) Rapport de la commission Sécurité kite

Le groupe de travail sécurité a mis en œuvre plusieurs actions :

- poursuite des BSK en 2019 : [BSK n°18](#), [BSK n°19](#) ;
- création d'un bulletin retours d'expérience particulièrement apprécié : [BREX n°1](#) ;
- mise en œuvre d'une campagne de prévention « choc » avec six visuels : [Visuel prévention n°1](#) / [Visuel prévention n°2](#) / [Visuel prévention n°3](#) / [Visuel prévention n°4](#) / [Visuel prévention n°5](#) / [Visuel prévention n°6](#) ;
- création d'un visuel "[mémento du moniteur](#)" pour les écoles ;
- création d'un visuel "[zone piétonne kite](#)" pour les écoles ;
- mise à jour du [cadre réglementaire du kitesurf](#) ;
- [création d'un visuel et d'étiquettes pour le marquage des ailes de kite](#) et diffusion d'une partie gratuite et dans la boutique [d'étiquettes de marquage FFVL](#) ;
- élaboration du [rapport d'analyse des accidents 2019](#) (en cours de finalisation) ;
- participation active dans le groupe de travail international (W5) relatif à la création d'une norme ISO n°21853.

Bénédicte LAVAUT
Présidente du comité national Kite